

PROVINCE DE QUÉBEC

CANTONS UNIS DE STONEHAM-ET-TEWKESBURY

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 19 décembre 2011, à 20 h, à la salle du conseil municipal, située au 325, chemin du Hibou.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Madame Marie-Eve D'Ascola
 Madame Edith Coulombe
 Madame Julie Plamondon
 Monsieur François Du Sablon
 Madame Lisa Kennedy
 Monsieur Louis-Antoine Gagné

Formant quorum sous la présidence de monsieur Robert Miller, maire.

Le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Michel Chatigny, le directeur du Service des finances monsieur Steve Whalen et la greffière adjointe et coordonnatrice des communications madame Sonia Bertrand sont également présents.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Présentation du budget 2012 et du programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014;
4. Adoption du budget 2012 et du programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014;
5. Publication du budget 2012 et du programme triennal d'immobilisations 2012 à 2014;
6. Période de questions;
7. Levée de l'assemblée.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h, monsieur Robert Miller, maire, déclare l'ouverture de l'assemblée.

Rés.: 424-11

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseil municipal procède à l'adoption de l'ordre du jour suite à la lecture de celui-ci, par madame la conseillère Marie-Eve D'Ascola.

Considérant que chaque membre du conseil a reçu un avis de convocation de la manière prévue au Code municipal et que tous les membres sont présents;

Il est en conséquence proposé par madame la conseillère Marie-Eve D'Ascola, appuyée par madame la conseillère Julie Plamondon et résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSENTATION DU BUDGET 2012 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012-2013-2014

Le maire, monsieur Robert Miller procède à la présentation du budget de l'année 2012 et du programme triennal d'immobilisations 2012 à 2014, ainsi que les rôles et responsabilités confiés aux conseillères et conseillers au sein de l'organisation et de divers comités de travail.

À la fin de la présentation et d'une période de questions, le conseil procède à l'adoption dudit budget et du programme triennal.

Rés. : 425-11

ADOPTION DU BUDGET 2012 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012-2013-2014

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Eve D'Ascola, appuyée par madame la conseillère Edith Coulombe et résolu que le budget équilibré des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury pour l'année 2012, de neuf millions cinq cent quatre-vingt-un mille deux cent vingt et un dollars (9 581 221 \$) soit accepté, tel que présenté.

Le conseil adopte le programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers 2012, 2013 et 2014 tel que présenté.

Le programme triennal d'immobilisations se résume comme suit :

| | | |
|------|---|---------------|
| 2012 | - | 3 810 950 \$ |
| 2013 | - | 10 376 000 \$ |
| 2014 | - | 2 854 000 \$ |

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 426-11

PUBLICATION DU BUDGET 2012 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012 À 2014

Considérant qu'en vertu de l'article numéro 957 du Code municipal du Québec, le budget et le programme triennal d'immobilisations adoptés doivent être distribués gratuitement à chaque adresse civique ou être publiés, dans le journal diffusé dans la municipalité;

Il est en conséquence proposé par monsieur le conseiller Louis-Antoine Gagné, appuyé par monsieur le conseiller François Du Sablon et résolu d'autoriser la direction générale de la municipalité à publier un résumé du budget municipal 2012 et du programme triennal d'immobilisations 2012 à 2014, dans le journal Le Petit Rapporteur du mois de février 2012.

Adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Robert Miller, maire, invite les citoyens et citoyennes à la période de questions.

Rés. : 427-11

LEVÉE DE LA SÉANCE

À la demande du maire, madame la conseillère et maire suppléante, Marie-Eve D'Ascola, souhaite au nom du conseil municipal une très belle période des Fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année remplie de santé, d'amour et d'équilibre à tous nos citoyennes et citoyens.

À 22 h, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame la conseillère Marie-Eve D'Ascola, appuyée par madame la conseillère Lisa Kennedy et résolu que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

Robert Miller, maire

Je, Robert Miller, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Chatigny, directeur général et
secrétaire-trésorier